



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

7 novembre 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, lundi le 7 novembre 2022 à 20h, à laquelle sont présents : Mme Sonia Roberge, M. Michel Blondin, M. Éric Pariseau, M. Steve Roy, Mme Sylvie Turcotte, Mme Cathy Bishop; formant quorum sous la présidence du maire, M. Serge Tremblay.

M. Emrick Couture-Picard, directeur général et greffier-trésorier, agit à titre de greffier d'assemblée.

M. Serge Tremblay constate le quorum, ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour proposée.

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2022
3. Adoption et paiement des comptes
4. Dépôt des états comparatifs
5. Période de questions sur les comptes
6. Rapport des élus
 - a. Comité développement
 - b. Comité famille
 - c. Comité récréatif
 - d. Comité ressources humaines
 - e. Maire
7. Dépôt du sommaire d'évaluation foncière 2023
8. Nomination d'un employé désigné pour l'application du règlement de la MRC d'Arthabaska numéro 402 concernant la vidange des boues de fosses septiques
9. Entérinement de dépenses cellulaire voirie
10. Remboursement assurances voirie
11. Reddition de compte Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale dossier no. 00032068-1 39015 (17) – 20220511-010
12. Nomination de Camilla Montoya au Conseil jeunesse de la MRC d'Arthabaska
13. Demande de commandite Fabrique de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham
14. Achat four à micro-onde
15. Dédommagement à la suite d'une plainte lié au parc
16. Participation au programme Trio Étudiant Desjardins
17. Autorisation d'achat pour le projet FIVA
18. Rénovations du centre communautaire
19. Correspondance diverse
20. Varia
21. Période de questions
22. Fermeture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

Les personnes élues ayant reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 octobre 2022, et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité.

ADOPTION ET PAIEMENT DES COMPTES

NOTRE-DAME-DE-HAM

3 novembre 2022

Liste des paiements émis (du 2022-10-08 au 2022-11-30)

Détaillé par N° fournisseur

Poste Banque: 54-112-00-000

N° fourn. Nom

N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
3	HYDRO QUEBEC				
202200384 (I)	852	2022-10-12	Électricité usine d'eau		1 165,73 \$
202200483		2022-10-12	Hydro centre communautaire	427,96 \$	
202200482		2022-10-12	Hydro Parc	76,11 \$	
202200485		2022-10-12	Hydro ancienne caserne	30,44 \$	
202200488		2022-10-12	Éclairage public	263,11 \$	
202200481		2022-10-12	Électricité usine d'eau	368,11 \$	
				1 165,73 \$	1 165,73 \$

N° fourn. Nom

N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
4	SOGETEL				
202200385 (I)	853	2022-10-12	Central alarme		60,01 \$
202200480		2022-10-12	Central alarme	60,01 \$	
				60,01 \$	60,01 \$

N° fourn. Nom

N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
6	MRC d'ARTHABASKA				
202200411 (I)	889	2022-10-27	dernier versement quote-part		885,98 \$
202200515		2022-10-27	dernier versement quote-part	885,98 \$	
				885,98 \$	885,98 \$

N° fourn. Nom

N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
7	TÉLÉBEC				
202200386 (I)	854	2022-10-12	Téléphone usine d'eau		97,79 \$
202200484		2022-10-12	Téléphone usine d'eau	97,79 \$	
				97,79 \$	97,79 \$

N° fourn. Nom

N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
11	BUOPRO CITATION				
202200414 (I)	890	2022-11-03	Livres biblio		701,38 \$
202200521		2022-11-03	Livres biblio	525,76 \$	

Usager: ecp

Page 1 sur 1



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

NOTRE-DAME-DE-HAM

3 novembre 2022

Liste des paiements émis (du 2022-10-08 au 2022-11-30)

Détaillé par N° fournisseur

N° fourn. Nom					
11	BUROPRO CITATION				
N° Déboursé	N° chèque /	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
N° achat	N° rés./Règl.				
202200522		2022-11-03	Jeux biblio	175,62 \$	
				701,38 \$	701,38 \$
N° fourn. Nom					
16	ÉNERGIES SONIC INC				
N° Déboursé	N° chèque /	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
N° achat	N° rés./Règl.				
202200399 (I)	877	2022-10-21	Diesel		991,61 \$
202200514		2022-10-21	Diesel	991,61 \$	
				991,61 \$	991,61 \$
N° fourn. Nom					
9	COOP NOTRE-DAME-DE-HAM				
N° Déboursé	N° chèque /	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
N° achat	N° rés./Règl.				
202200415 (I)	891	2022-11-03	Gaz débroussaileuse		47,03 \$
202200528		2022-11-03	Achats consultation comité famille	26,00 \$	
202200527		2022-11-03	Gaz débroussaileuse	21,03 \$	
				47,03 \$	47,03 \$
N° fourn. Nom					
21	EUROFINS ENVIRONEX				
N° Déboursé	N° chèque /	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
N° achat	N° rés./Règl.				
202200400 (I)	878	2022-10-21	Analyses eau RQEP		302,38 \$
202200505		2022-10-21	Analyses eau RQEP	210,40 \$	
202200506		2022-10-21	Analyses eau RQEP et brute	91,98 \$	
				302,38 \$	302,38 \$
N° fourn. Nom					
27	BRICO BÉTON VIBRÉ				
N° Déboursé	N° chèque /	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
N° achat	N° rés./Règl.				
202200416 (I)	892	2022-11-03	Réparation fossé 2 sud et 2 nord		1 241,74 \$
202200519		2022-11-03	Réparation fossé 2 sud et 2 nord	620,87 \$	
202200520		2022-11-03	Tranchées st-phil. 10e et 11e rang + réparation	620,87 \$	
				1 241,74 \$	1 241,74 \$

Usager: ecp

Page 2 sur 10



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

NOTRE-DAME-DE-HAM

3 novembre 2022

Liste des paiements émis (du 2022-10-08 au 2022-11-30)

Détaillé par N° fournisseur

N° fourn.	Nom	N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
39	SIDEVIC						
		202200387 (I)	855	2022-10-12	Pièce		7,67 \$
		202200470		2022-10-12	Pièce	7,67 \$	
						7,67 \$	7,67 \$
44	VIVACO						
		202200388 (I)	856	2022-10-12	Ruban		13,01 \$
		202200471		2022-10-12	Ruban	13,01 \$	
		202200417 (I)	893	2022-11-03	Chlore		233,86 \$
		202200532		2022-11-03	Chlore	23,26 \$	
		202200533		2022-11-03	Nettoyant, huile, absorbant	210,40 \$	
						246,67 \$	246,67 \$
46	ALAIN RENÉ						
		202200401 (I)	879	2022-10-21	Traitement données rapport annuel aqueduc		1 526,88 \$
		202200511		2022-10-21	Surveillance réseau + facturation clientèle août	560,51 \$	
		202200509		2022-10-21	Traitement données rapport annuel aqueduc	103,48 \$	
		202200510		2022-10-21	Dépannage tour rang 1 / changement radio + ad	302,38 \$	
		202200512		2022-10-21	Surveillance réseau + facturation clientèle juillet	560,51 \$	
						1 526,88 \$	1 526,88 \$
48	BIONEST						
		202200389 (I)	857	2022-10-12	Vidange fosses 15 rue lapointe et 15 rue principale		291,52 \$
		202200489		2022-10-12	Vidange fosses 15 rue lapointe et 15 rue princip	291,52 \$	
						291,52 \$	291,52 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

NOTRE-DAME-DE-HAM

3 novembre 2022

Liste des paiements émis (du 2022-10-08 au 2022-11-30)

Détaillé par N° fournisseur

N° fourn. Nom					
49	EXCAVATIONS MARQUIS TARDIF INC				
N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
202200390 (I)	858	2022-10-12	Travaux fossés rang st-philippe		24 394,82 \$
202200487		2022-10-12	Niveleuse	534,63 \$	
202200486		2022-10-12	Niveleuse	1 693,01 \$	
202200479		2022-10-12	Transport + chargement sel	11 549,24 \$	
202200478		2022-10-12	Travaux fossés rang st-philippe	10 617,94 \$	
202200418 (I)	894	2022-11-03	Bulldozer D6 pour fossé + 1 transport		482,90 \$
202200537		2022-11-03	Bulldozer D6 pour fossé + 1 transport	482,90 \$	
				24 877,72 \$	24 877,72 \$
N° fourn. Nom					
59	SEL WARWICK INC.				
N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
202200402 (I)	880	2022-10-21	1 voyage de sel à glace		1 184,98 \$
202200513		2022-10-21	1 voyage de sel à glace	1 184,98 \$	
				1 184,98 \$	1 184,98 \$
N° fourn. Nom					
60	Le code Ducharme				
N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
202200403 (I)	881	2022-10-21	Renouvellement services mises à jour		75,88 \$
202200502		2022-10-21	Renouvellement services mises à jour	75,88 \$	
				75,88 \$	75,88 \$
N° fourn. Nom					
67	DISTRIBUTIONS SECURMED				
N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
202200404 (I)	882	2022-10-21	Gants isolé, gant coton, lentille		39,23 \$
202200501		2022-10-21	Gants isolé, gant coton, lentille	39,23 \$	
				39,23 \$	39,23 \$
N° fourn. Nom					
88	EXCAVATION TF INC.				
N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
202200405 (I)	883	2022-10-21	Transport MG20 travaux rang st-Philippe (subv. Député)		5 663,11 \$
202200507		2022-10-21	Transport MG20 travaux rang st-Philippe (subv.	5 663,11 \$	

Usager: ecp

Page 4 sur 10



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

NOTRE-DAME-DE-HAM

3 novembre 2022

Liste des paiements émis (du 2022-10-08 au 2022-11-30)

Détaillé par N° fournisseur

N° fourn. Nom

68 EXCAVATION TF INC.

N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
				5 663,11 \$	5 663,11 \$

N° fourn. Nom

74 GENEVIÈVE BOUTIN

N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
202200391 (I)	859	2022-10-12	Remb. Achat livres		81,59 \$
202200472		2022-10-12	Remb. Achat livres	81,59 \$	
202200419 (I)	895	2022-11-03	Remoursement revue		312,72 \$
202200525		2022-11-03	Remoursement revue	105,78 \$	
202200534		2022-11-03	Remboursement encre	206,94 \$	
				394,31 \$	394,31 \$

N° fourn. Nom

75 MARIO ST-CYR

N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
202200392 (I)	860	2022-10-12	Location camions		1 443,04 \$
202200468		2022-10-11	Location camions	450,00 \$	
202200469		2022-10-11	Location camions	450,00 \$	
202200467		2022-10-11	Location camions	450,00 \$	
202200474		2022-10-12	Remboursement cell voirie (changement cie.)	93,04 \$	
				1 443,04 \$	1 443,04 \$

N° fourn. Nom

76 GESTERRA

N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
202200393 (I)	861	2022-10-12	Vidange fosses septiques		195,55 \$
202200477		2022-10-12	Vidange fosses septiques	195,55 \$	
202200406 (I)	884	2022-10-21	Collecte GMR		25 718,90 \$
202200499		2022-10-21	Collecte GMR	6 121,95 \$	
202200495		2022-10-21	Fosses septiques	9 680,52 \$	
202200493		2022-10-21	Traitement GMR	2 204,71 \$	
202200498		2022-10-21	Traitement GMR	2 732,69 \$	
202200497		2022-10-21	Fosses septiques	360,58 \$	
202200492		2022-10-21	Collecte GMR	4 618,45 \$	
				25 914,45 \$	25 914,45 \$

Usager: ecp

Page 5 si



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

NOTRE-DAME-DE-HAM

3 novembre 2022

Liste des paiements émis (du 2022-10-08 au 2022-11-30)

Détaillé par N° fournisseur

N° fourn.		Nom					
N° Déboursé	N° chèque /			Date	Description	Montant achat	Montant paiement
N° achat	N° rés./Règl.						
77		RABAIS CAMPUS					
202200420 (I)	896			2022-11-03	Revue biblio		131,44 \$
202200529				2022-11-03	Revue biblio	131,44 \$	
						131,44 \$	131,44 \$
81		JEAN-FRANÇOIS GRIMARD					
202200421 (I)	897			2022-11-03	Entretien bord de chemin		1 800,00 \$
202200526				2022-11-03	Entretien bord de chemin	1 800,00 \$	
						1 800,00 \$	1 800,00 \$
98		CHRISTIANE LEBLANC					
202200422 (I)	898			2022-11-03	Remboursement nappes		20,68 \$
202200531				2022-11-03	Remboursement nappes	20,68 \$	
						20,68 \$	20,68 \$
112		Agence du Revenu du Canada					
202200397 (I)				2022-10-13	REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982168RP001		1 226,74 \$
202200490				2022-10-13	REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982168RP00	1 226,74 \$	
						1 226,74 \$	1 226,74 \$
117		Yves Cournoyer					
202200423 (I)	899			2022-11-03	Remboursement papiers		66,67 \$
202200517				2022-11-03	Remboursement papiers	66,67 \$	
						66,67 \$	66,67 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

NOTRE-DAME-DE-HAM

3 novembre 2022

Liste des paiements émis (du 2022-10-08 au 2022-11-30)

Détaillé par N° fournisseur

N° fourn.	Nom	N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
141	Karine Villeneuve						
		202200394 (I)	862	2022-10-12	Ménage		262,63 \$
		202200473		2022-10-12	Ménage	262,63 \$	
		202200424 (I)	900	2022-11-03	Ménage		162,00 \$
		202200523		2022-11-03	Ménage	162,00 \$	
						424,63 \$	424,63 \$
144	Usinage Bois-Francis Inc						
		202200425 (I)	901	2022-11-03	Brushing sur bras. Shaft, Hub, Brushing acier		550,70 \$
		202200536		2022-11-03	Brushing sur bras. Shaft, Hub, Brushing acier	550,70 \$	
						550,70 \$	550,70 \$
150	Carrières P.C.M. INC.						
		202200407 (I)	885	2022-10-21	MG 20B rechargement rang Saint-Philippe (subv. Député)		16 220,86 \$
		202200503		2022-10-21	MG 20B rechargement rang Saint-Philippe (sub	16 220,86 \$	
		202200426 (I)	902	2022-11-03	MG 20B rang st-philippe		4 616,03 \$
		202200535		2022-11-03	MG 20B rang st-philippe	4 616,03 \$	
						20 836,89 \$	20 836,89 \$
153	Ministre des finances						
		202200398 (I)		2022-10-13	REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982168RP0001		3 452,90 \$
		202200491		2022-10-13	REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982168RP00	3 452,90 \$	
						3 452,90 \$	3 452,90 \$
171	Danny Groleau						
		202200395 (I)		2022-10-12	Remboursement achats pièces et essence		91,43 \$
		202200475		2022-10-12	Remboursement achats pièces et essence	91,43 \$	



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

NOTRE-DAME-DE-HAM

3 novembre 2022

Liste des paiements émis (du 2022-10-08 au 2022-11-30)

Détaillé par N° fournisseur

N° fourn.	Nom	N° Déboursé N° achat	N° chèque / N° rés./Règl.	Date	Description	Montant achat	Montant paiement
171	Danny Groleau						
		202200396 (I)		2022-10-12	Entretien terrains publics		300,00 \$
		202200476		2022-10-12	Entretien terrains publics	300,00 \$	
						391,43 \$	391,43 \$
221	MO-RO INC.						
		202200408 (I)	886	2022-10-21	Rapport Louise Côté		120,72 \$
		202200500		2022-10-21	Rapport Louise Côté	120,72 \$	
						120,72 \$	120,72 \$
222	Signal Services Inc.						
		202200427 (I)	903	2022-11-03	Radar remorque		19 139,89 \$
		202200524		2022-11-03	Radars fixes	9 103,72 \$	
		202200518		2022-11-03	Radar remorque	10 036,17 \$	
						19 139,89 \$	19 139,89 \$
223	Fosse Expert Inc.						
		202200409 (I)	887	2022-10-21	Inspection fosse septique 26 rue principale		688,65 \$
		202200504		2022-10-21	Inspection fosse septique 26 rue principale	688,65 \$	
						688,65 \$	688,65 \$
224	LNA hydrogéologie environnement						
		202200410 (I)	888	2022-10-21	Phase 1 recherche eau potable /analyse infos existantes		2 434,50 \$
		202200508		2022-10-21	Phase 1 recherche eau potable /analyse infos e	2 434,50 \$	
						2 434,50 \$	2 434,50 \$
Total des paiements émis avec le poste 54-112-00-000						118 444,95 \$	118 444,95 \$

Usager: ecp

Page 8 sur 10



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

NOTRE-DAME-DE-HAM

3 novembre 2022

Total des paiements émis

118 444,95 \$ **118 444,95 \$**

Total des paiements émis par type de paiement

Total des chèques **118 444,95 \$**

Total des dépôts direct **0,00 \$**

118 444,95 \$

NOTRE-DAME-DE-HAM

3 novembre 2022

Total des paies émises (du 2022-10-08 au 2022-11-30)

Dépôt direct et chèque

Dépôt direct: **0,00 \$**

Chèque: **7 969,43 \$**

Total: **7 969,43 \$**

NOTRE-DAME-DE-HAM

3 novembre 2022

Liste des paiements annulés (du 2022-08-01 au 2022-11-30)

Par N° chèque

N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	S/Source I/Inverse	Montant
Les paiements annulés biffés sont apparus dans d'autres listes antérieures ou ont été annulés par erreur puis réactivés					
202200366	2022-08-29	183	PJB Industries Inc	S	2 854,83 \$
202200382	2022-10-07	220	Biblaire GGC	S	663,23 \$
202200413	2022-10-07	220	Biblaire GGC	I	663,23 \$
202200430	2022-08-29	183	PJB Industries Inc	I	2 854,83 \$

Total des paiements annulés par type de paiement

Total des chèques

Total des dépôts direct

3 517,23 \$

Le montant du compte en banque s'élève actuellement à 90 097,05\$

L'adoption des comptes est proposée par M. Michel Blondin et adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux de la Municipalité de
Notre-Dame-de-Ham
DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS**

Revenus	Réalisation octobre 2021	Budget 2022	Réalisation octobre 2022	Prévu fin 2022
Taxes sur valeur foncière	304 068,00 \$	275 358,00 \$	280 396,00 \$	9 000,00 \$
Taxes sur autre base	93 777,00 \$	113 035,00 \$	75 666,00 \$	6 400,00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	119 743,00 \$	96 293,00 \$	103 179,00 \$	- \$
Transferts	237 629,00 \$	373 682,00 \$	101 195,00 \$	283 287,00 \$
Services rendus	62 075,00 \$	85 880,00 \$	38 812,00 \$	47 068,00 \$
Imposition de droits	10 985,00 \$	10 500,00 \$	2 170,00 \$	8 330,00 \$
Amendes et pénalités	295,00 \$	250,00 \$	120,00 \$	130,00 \$
Intérêts	12 210,00 \$	- \$	1 698,00 \$	- \$
Total	840 782,00 \$	954 998,00 \$	603 236,00 \$	354 215,00 \$
Dépenses	Réalisation 2021	Budget 2022	Réalisation 2022	Prévu fin 2022
Administration	224 531,00 \$	231 645,00 \$	162 177,00 \$	68 000,00 \$
Sécurité Publique	61 186,00 \$	76 370,00 \$	49 232,00 \$	27 137,00 \$
Transport	142 512,00 \$	245 470,00 \$	215 094,00 \$	58 000,00 \$
Hygiène du milieu	80 794,00 \$	98 200,00 \$	79 203,00 \$	18 996,00 \$
Aménagement, urbanisme et dév. Écon	41 803,00 \$	49 100,00 \$	57 937,00 \$	15 000,00 \$
Loisirs et culture	32 487,00 \$	45 759,00 \$	45 097,00 \$	7 000,00 \$
Financement	411 247,00 \$	188 452,00 \$	109 235,00 \$	80 000,00 \$
Total	994 560,00 \$	934 996,00 \$	717 975,00 \$	274 133,00 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES

Question portant sur la vente de Gesterra par la MRC.

Question portant sur l'achat des radars pédagogiques.

Question portant sur les postes budgétaires précis des dépenses et l'accessibilité de ces informations au public.

Question portant sur les dépenses de voirie subventionnées.

RAPPORT DES ÉLUS

Comité développement

M. Steve Roy résume l'activité « porteurs de projets » tenue récemment.

Comité famille

Mme Cathy Bishop annonce la consultation pour adolescents et explique que le plan d'action du comité est en cours d'élaboration.

Comité récréatif

Mme Sylvie Turcotte annonce l'activité du Noël des enfants à venir.

Comité ressources humaines

M. Éric Pariseau explique que le comité s'est réuni entre autres afin de réaliser une révision de la rémunération des employés en vue de l'adoption du budget, ainsi que faire un suivi sur divers dossiers de ressources humaines.

Maire

M. Serge Tremblay résume la réunion du dernier Comité de sécurité publique de la MRC d'Arthabaska.

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2023

M. Emrick Couture-Picard, directeur général et greffier trésorier, dépose en séance tenante le sommaire du rôle d'évaluation foncière 2023 reçu le 16 octobre 2023.

2022-11-07-1 : NOMINATION D'UN EMPLOYÉ DÉSIGNÉ POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE LA MRC D'ARTHABASKA NUMÉRO 402 CONCERNANT LA VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Arthabaska a adopté le règlement numéro 402 concernant la vidange des boues de fosses septiques;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce règlement, la MRC d'Arthabaska détient la compétence exclusive quant à l'élimination, la valorisation, la collecte et le



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

transport des matières résiduelles, dont les boues provenant des fosses septiques, sur le territoire des municipalités desservies par la Société de développement durable d'Arthabaska inc. (Gesterra);

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 32 de ce règlement, la MRC d'Arthabaska souhaite la collaboration de l'ensemble des municipalités en leur demandant de procéder à la nomination d'un employé exerçant la fonction de personne désignée en vue de l'application du règlement numéro 402 concernant la vidange des boues de fosses septiques, notamment en ce qui a trait à la gestion des infractions;

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité de désigner l'inspecteur régional en bâtiments et environnement à titre d'employé chargé d'exercer la fonction de personnes désignées en vue de l'application du règlement numéro 402 concernant la vidange des boues de fosses septiques sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

2022-11-07-2 : ENTÉRINEMENT DE DÉPENSE CELLULAIRE VOIRIE

*Ce modèle de résolution vise à informer le conseil, mais le libellé de la résolution adopté ne sera pas nécessairement le même, tout dépendant de la décision.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait un forfait cellulaire chez Rogers par l'entremise d'un forfait de l'Union des Municipalité du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le forfait payait le cellulaire de fonction et personnel de M. Mario St-Cyr;

CONSIDÉRANT QUE le forfait chez Rogers a été fermé et qu'un nouveau compte a été ouvert chez Vidéotron, au nom personnel de M. Mario St-Cyr, pour un forfait cellulaire et l'achat d'un nouveau cellulaire payé mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le prix du nouveau forfait et l'achat du salaire revient au même prix mensuel que l'ancien forfait;

CONSIDÉRANT les coûts de mise en service s'élevant à 45\$.

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité d'entériner la dépense du changement de fournisseur pour le cellulaire de fonction de l'employé de voirie, et de verser à l'employé une allocation de dépenses de 75\$ par mois.

2022-11-07-3 : REMBOURSEMENT D'ASSURANCES VOIRIE

CONSIDÉRANT la résolution 2022-02-07-2 : entente de location avec Mario St-Cyr stipulant que la Municipalité loue la chargeuse de M. Mario St-Cyr au coût mensuel de 550\$, son camion *pick-up* au coût mensuel de 450\$ et l'assurance responsabilité de la chargeuse au coût annuel de 630\$;

CONSIDÉRANT QUE les assurances responsabilité de M. Mario St-Cyr pour sa chargeuse coûtent 864,37\$ incluant les taxes cette année, soit 234,37\$ de plus que le remboursement de la Municipalité;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

Il est proposé par M. Michel Blondin et adopté à l'unanimité de payer la différence de 234,37\$ pour rembourser l'ensemble des coûts d'assurances de la chargeuse et du tracteur utilisé pour déplacer la chargeuse, en attendant la signature du contrat de travail qui remplacera le contrat de location par une allocation, dont le montant s'élèvera maintenant à 1 098,74\$ annuellement.

2022-11-07-4 : REDDITION DE COMPTE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DOSSIER NO. 00032068-1 39015 (17) – 20220511-010

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Ham a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2022 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées.

Il est proposé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité que le conseil municipal approuve les dépenses d'un montant de 27 034,63\$ relativement aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2022-11-07-5 : NOMINATION DE CAMILLA MONTOYA AU CONSEIL JEUNESSE DE LA MRC D'ARTHABASKA

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Arthabaska met en place un conseil jeunesse (CJA) sur son territoire pour la cinquième année;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité est invitée à nommer un participant pour la représenter et devenir le porte-parole des jeunes de la municipalité pour la période 2022-2023;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal s'engage à le soutenir dans ce travail et à l'inviter occasionnellement lors des séances afin de présenter l'avancement des travaux du CJA.

Il est proposé par Mme Cathy Bishop et adopté à l'unanimité de nommer Camilla Montoya à titre de représentante de la municipalité ayant pour mandat de siéger sur le Conseil jeunesse de la MRCA et de contribuer aux travaux du CJA dans l'intérêt de l'ensemble des jeunes citoyens et citoyennes et ce pour la période 2022-2023.

2022-11-07-6 : DEMANDE DE COMMANDITE FABRIQUE DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES-DE-HAM

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre dans le cadre de l'organisation du dîner spaghetti & bingo demandant une commandite pour l'événement;

CONSIDÉRANT QU'il reste un montant de 260\$ non alloué dans le poste budgétaire 02-190-00-499 Dons/Commandites.

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité d'octroyer un montant de 100\$ en guise de commandite pour l'événement du 23 octobre dernier.

2022-11-07-7 : ACHAT D'UN FOUR MICRO-ONDE

CONSIDÉRANT QUE le four micro-onde ne fonctionne plus;

CONSIDÉRANT QUE les cafetières sont vieilles et fonctionnent mal;

CONSIDÉRANT QU'il reste 825\$ dans la section des postes budgétaires alloués au centre communautaires, ce qui comprend les postes budgétaires prévus pour le ménage, l'entretien extérieur et les réparations.

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité d'acheter un four à micro-onde et une cafetière au montant maximum de 200\$.

2022-11-07-8 : DÉDOMMAGEMENT À LA SUITE D'UNE PLAINTÉ LIÉE AU PARC

CONSIDÉRANT QU'une plainte a été déposée parce qu'un enfant a glissé dans la glissade et que du silicone s'y trouvait, tachant les vêtements de l'enfant;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur Dany Groleau avait vraisemblablement mis le silicone afin de réparer la glissade plutôt que de remplacer la surface;

CONSIDÉRANT QUE les rubans indiquant que la glissade était condamnée ont été enlevés après leur installation.

Il est proposé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité de dédommager la famille de l'enfant en utilisant le poste budgétaire Dons/Commandites pour acheter une carte cadeau de 50\$ dans un magasin de vêtements grande surface.

2022-11-07-9 : PARTICIPATION AU PROGRAMME TRIO ÉTUDIANT DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE le programme Trio Étudiant Desjardins permet de recevoir une subvention salariale pour l'embauche d'un étudiant l'été;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

CONSIDÉRANT QUE la subvention s'élève à 2\$ de l'heure jusqu'à concurrence de 420\$ par étudiant pour le secteur Asbestos et 300 \$ pour le secteur de Richmond;

CONSIDÉRANT QUE la période de subvention minimum est de 4 semaines;

CONSIDÉRANT QU'il y a un minimum de 25 heures de travail par semaine;

CONSIDÉRANT QUE la subvention sera versée à la fin du programme sur présentation de la demande de remboursement accompagnée d'une preuve des heures travaillées.

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité que la Municipalité participe au programme afin d'embaucher un étudiant qui sera en charge des plates-bandes et autres travaux d'entretiens extérieur cet été, pour un total de 80 heures.

2022-11-07-10 : AUTORISATION D'ACHAT POUR LE PROJET FIVA

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une subvention de 1000\$ représentant au maximum 80% des dépenses admissibles au Fonds intergénérationnel et vieillissement actif de la MRC d'Arthabaska;

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité d'autoriser les dépenses reliées au projet. Mme Geneviève Boutin, directrice du département du développement socio-économique, de la vie communautaire et des loisirs sera en charge de la gestion financière du projet.

2022-11-07-11 : RÉNOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE : LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE SUR INVITATION

CONSIDÉRANT les délais pour effectuer les travaux d'aménagement d'un espace pour déplacer la table de billard au sous-sol et de rénovation de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE les travaux proposés sont financés par la Caisse Desjardins des Bois-Francis, le fonds région et ruralité ainsi que le PRABAM;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Ham souhaite exécuter les travaux dans les délais prévus auprès des différentes sources de financement; Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité de lancer un appel de soumission auprès d'au moins 2 entrepreneurs pour effectuer les travaux prévus dans le document d'appel d'offres. Un comité responsable de l'appel d'offres sera composé de M. Emrick Couture-Picard, Mme Geneviève Boutin et M. Serge Tremblay. L'octroi du contrat sera confirmé lors d'une prochaine séance du conseil municipal. Les coûts engrangés en 2022 seront pris à même la subvention reportée de la caisse Desjardins pour le projet et/ou des surplus non affectés, en attendant les subventions du FRR volet 2 et PRABAM, dues en 2023 pour financer le projet.

2022-11-07-12 : RÉNOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE : EMBAUCHE D'UN ÉLECTRICIEN

CONSIDÉRANT les délais pour effectuer les travaux d'aménagement d'un espace pour déplacer la table de billard au sous-sol et de la rénovation de la bibliothèque;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

CONSIDÉRANT QUE les travaux proposés sont financés par la Caisse Desjardins des Bois-Francis, le fonds région et ruralité ainsi que le PRABAM;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite exécuter les travaux dans les délais prévus auprès des différentes sources de financement;

CONSIDÉRANT QUE nous devons déplacer des interrupteurs et des prises électriques avant de retirer les murs non porteurs du sous-sol;

CONSIDÉRANT QUE des calorifères de la bibliothèque sont derrière des étagères et que pour assurer la sécurité du bâtiment nous ne pouvons pas les utiliser actuellement;

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité de mandater Mme Geneviève Boutin, directrice du département du développement socio-économique, des loisirs et de la vie communautaire pour l'embauche d'un électricien afin d'effectuer les travaux électriques dans les délais. Les coûts engrangés en 2022 seront pris à même la subvention reportée de la caisse Desjardins pour le projet et/ou des surplus non affectés, en attendant les subventions du FRR volet 2 et PRABAM, dues en 2023 pour financer le projet.

2022-11-07-13 : RÉNOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE : EMBAUCHE D'UN PEINTRE

CONSIDÉRANT les délais pour effectuer les travaux d'aménagement d'un espace pour déplacer la table de billard au sous-sol et de rénovation de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE les travaux proposés sont financés par la Caisse Desjardins des Bois-Francis, le fonds région et ruralité ainsi que le PRABAM;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Ham souhaite exécuter les travaux dans les délais prévus auprès des différentes sources de financement;

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité de mandater Mme Geneviève Boutin, directrice département vie communautaire et loisir pour faire l'embauche d'un peintre pour effectuer les travaux de peinture dans la bibliothèque et au sous-sol à la suite des travaux d'aménagement effectués. Les coûts engrangés en 2022 seront pris à même la subvention reportée de la caisse Desjardins pour le projet et/ou des surplus non affectés, en attendant les subventions du FRR volet 2 et PRABAM, dues en 2023 pour financer le projet.

2022-11-07-14 : AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE : APPEL D'OFFRE SUR INVITATION POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Ham souhaite réaliser des plans et devis pour l'agrandissement du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE pour le dépôt de demande de financement en lien avec cet agrandissement, il sera obligatoire d'avoir des plans et devis d'architecte;

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte de lancer un appel de soumission auprès d'au moins 2 architectes pour une offre de service. L'offre devra comprendre les plans et devis. Un comité responsable de l'appel d'offres sera composé de Mme Geneviève Boutin, M. Emrick Couture-Picard et M. Serge Tremblay. Les coûts engrangés en 2022 seront pris à même la subvention



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

reportée de la caisse Desjardins pour le projet et/ou des surplus non affectés, en attendant les subventions du FRR volet 2 et PRABAM, dues en 2023 pour financer le projet.

CORRESPONDANCE DIVERSE

VARIA

2022-11-07-15 : MISE À JOUR DU CONTRAT DE TRAVAIL DE MME GENEVIÈVE BOUTIN, DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUES, DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité d'accepter la nouvelle entente de travail entre la Municipalité et Mme Geneviève Boutin, et d'ajuster le contrat de travail afin qui reflète la nouvelle entente.

2022-11-07-16 : MISE À JOUR DU CONTRAT DE TRAVAIL DE M EMRICK COUTURE-PICARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

Il est proposé par M. Michel Blondin et adopté à l'unanimité d'accepter la nouvelle entente de travail entre la Municipalité et M. Emrick Couture-Picard, et d'ajuster le contrat de travail afin qu'il reflète la nouvelle entente.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Question portant sur la contamination de l'eau potable au manganèse.

Question portant sur le dédommagement suite à la plainte au parc.

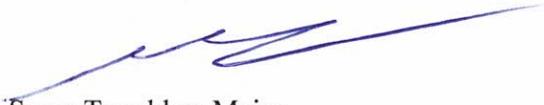
Question portant sur les travaux prévus dans le cadre de la rénovation du centre communautaire.

Question portant sur le retrait de la MRC de Gesterra et les répercussions de cette situation.

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Michel Blondin et adopté à l'unanimité de fermer la séance à 21h.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.


Serge Tremblay, Maire

Par la présente, le greffier-trésorier certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.


Serge Tremblay,
Maire


Emrick Couture-Picard
Directeur général greffier-trésorier